

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 22 FEVRIER 2023

Date de convocation : 16 FEVRIER 2023

Date d'affichage : 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2023-01-13

OBJET

**Tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal
à compter du 1^{er} avril 2023**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'indice de prix des dépenses communales charges financières comprises 2022 des communes de moins de 3 500 habitants est de 8,3 %,

Vu sa délibération du 28 février 2022 fixant les tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal à compter du 1^{er} avril 2022,

Vu le budget communal,

Vu la proposition du bureau municipal en date du 20 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

FIXE les tarifs applicables à compter du 1^{er} avril 2023 comme suit :

Type	Nombre de places	Prix
Concession trentenaire caveau (2m ²)	1 à 3	155 €
Concession trentenaire caveau (4m ²)	4 à 6	308 €
Concession cinquantenaire caveau (2m ²)	1 à 3	220 €
Concession cinquantenaire caveau (4m ²)	4 à 6	439 €
Concession d'une case de columbarium (15m ²)	1 à 3	548 €
Concession trentenaire caverne	1 à 3	143 €
Concession cinquantenaire caverne	1 à 3	220 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir : Frais d'acquisition de la plaque nominative		55 €

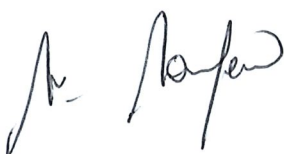
DIT que les recettes résultant de cette décision seront imputées aux articles 70311 et 70312 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Mariette MAYEUX



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 01/03/2023
Publiée ou notifiée le 03/03/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire.

Jean-Paul RYCKELYNCK



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB20230113
Objet :	Tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er avril 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215902925-20230222-DELIB20230113-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	922 o
Nom métier :		
059-215902925-20230222-DELIB20230113-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	423.2 Ko
Nom original : DELIB 2023_01_13.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215902925-20230222-DELIB20230113-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 mars 2023 à 16h02min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 mars 2023 à 16h02min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 mars 2023 à 16h02min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 mars 2023 à 16h02min22s	Reçu par le MI le 2023-03-01